

LEXAVOUE est une société interprofessionnelle d'avocats et d'huissiers de justice

Présents au siège de 23 juridictions métropolitaines, les 34 avocats et les 6 huissiers de justice de **LEXAVOUE** peuvent se prévaloir d'une connaissance approfondie de la jurisprudence et des juridictions locales, d'une maîtrise avérée des procédures. Ils interviennent dès l'introduction de l'instance jusqu'à l'exécution effective de la décision. Enfin, ils proposent à toutes les étapes du contentieux des stratégies sur-mesure.



Fort de son expérience et attaché à toujours approfondir son expertise, LEXAVOUE a créé en 2014 un prix de thèse annuel...



...dont l'objet est de récompenser un travail de doctorat original et innovant portant sur les procédures civiles ou commerciales (procédure civile, procédure civile d'exécution, procédures collectives, procédure arbitrale, procédures européenne et/ou internationale...).

Le prix est attribué après délibération d'un jury composé, à parité, d'associés de LEXAVOUE et de professeurs des universités reconnus en ces matières. Il consiste en une gratification d'un montant de 3.000 euros ayant pour objet de permettre la publication de la thèse.

Pour l'année 2019, le prix est ouvert à des thèses de doctorat soutenues au cours de l'année civile 2018

Le jury est composé de Madame **Corine BLERY**, Professeur à l'Université Polytechnique Hauts-de-France, de Monsieur **Jeremy JOUDAN-MARQUES**, Professeur à l'Université des Antilles, de Monsieur **Cyril NOURISSAT**, Professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3, Directeur du Comité scientifique et technique de LEXAVOUE et de Maître **Olivier FRADIN**, huissier de Justice associé à LYON de Maître **Philippe LECONTE**, LEXAVOUE BORDEAUX et Maître **Laurence d'OLIVERA** LEXAVOUE CAEN.



Les candidats doivent transmettre un exemplaire numérique de leur travail, accompagné du rapport de soutenance ainsi que d'un CV retraçant leur parcours avant le 25 mars 2019 à l'adresse suivante : c.nourissat@lexavoue.com

Après délibération, le prix sera remis au lauréat lors d'une manifestation organisée à la maison de l'Amérique latine, Paris, le vendredi 28 juin 2019.

LEXAVOUÉ intervient à vos côtés en première instance et en appel, de l'assignation à l'exécution dans le ressort de 23 régions judiciaires. Retrouvez nos bureaux, nos offres et notre charte sur www.lexavoue.com